

Le Mali cherche sa voie

Depuis la Révolution de 1991, le Mali a opté pour une réelle décentralisation. La population a été largement associée lors de nombreux débats locaux. Explications avec Ousmane Sy¹.

« On ne fait pas une grande réforme par décret. » D'entrée de jeu, Ousmane Sy, chef de la mission de décentralisation au Mali, donne le ton. La décentralisation, ce n'est pas seulement l'affaire de l'administration mais d'abord celle de la population, ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité. En effet, explique-t-il, "l'État très affaibli" n'aurait pas eu la capacité d'imposer cette réforme tellement "la rupture entre le pays réel et le pays légal" était profonde.

Selon lui, ce choix de la décentralisation correspond à l'histoire profonde du pays. "Le Mali a été construit autour de très vieilles nations qui avaient une grande autonomie. De plus, l'insertion du Mali dans des courants d'échanges, son ouverture vers l'extérieur facilitent la démarche de décentralisation." Une fois les grands principes affirmés, restait à définir une méthode réellement participative. Première étape: mettre en place un groupe d'études et de mobilisation. Il ne s'agissait pas d'un groupe d'experts issus du sérail administratif mais plutôt d'un réseau de personnes chargées d'animer les débats à tous les échelons. Dans les onze mille villages du Mali ont fleuri des lieux

de discussion. "J'ai été surpris par la passion des débats et par la profondeur de l'exercice", confie Ousmane Sy.

Cette phase de discussion, longue (elle s'est étalée pendant un an) et forcément décousue, avait pour première ambition de réconcilier les habitants avec leur territoire. "Jusque là, explique Ousmane, les gens ne s'en sentaient pas maîtres. Ils voyaient le territoire comme une simple réalité administrative." Pour la première fois, on leur demandait de dire sur quelles bases les villages pouvaient se regrouper en communes. "Des critères comme la solidarité, la proximité des services ont guidé la réflexion."

Voilà maintenant les communes, premières collectivités locales, définies. Les élections municipales, prévues en décembre prochain, permettront de désigner les élus locaux qui devront ensuite s'exprimer pour définir l'échelon administratif suivant, de type départemental. Avec toujours la même optique: partir des attentes de la base pour construire l'organisation administrative. En quelque sorte, permettre aux gens de s'approprier les institutions pour "rendre le processus démocratique irréversible".

Les marchés, ici à Mopti, peuvent procurer des ressources aux nouvelles communes

La décentralisation n'est pas de toute façon une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle permet de faire avancer les projets de développement local. Ce qui pose selon Ousmane Sy deux interrogations. De quels moyens vont disposer les nouvelles collectivités? Pas de doute, pour lui, "il faut faire émerger des ressources nouvelles". Comment? Cela pourrait passer par le développement des marchés locaux, permettant aux communes de prélever des taxes. Selon des premiers tests réalisés ici ou là, les ressources peuvent ainsi être multipliées par dix. De toute façon, ces nouvelles collectivités ne peuvent dépendre exclusivement de l'aide extérieure. "Ce ne peut être qu'un complément".

▼ Les villages, moteur du développement

L'autre question déterminante est celle d'une politique globale d'aménagement. "La logique sectorielle jusque là à l'œuvre a révélé ses contradictions et provoqué tellement de gaspillages. Il faut absolument introduire un outil de prospective." Une des pistes de réflexion est de "dépasser l'approche duale entre la ville et la campagne." Le développement rural suppose, selon lui, la constitution de "vraies villes".

Reste une question centrale: les populations ne risquent-elles pas de se sentir un peu éloignées des lieux de décision? "Il faut éviter une excessive centralisation", reconnaît Ousmane Sy. Selon lui, les villages doivent être l'espace privilégié des actions communautaires. Un certain nombre de chantiers pourraient être délégués à des groupes locaux, des associations. Là encore, il privilégie une démarche pragmatique: "Les compétences qui peuvent être assumées localement doivent l'être". Histoire de bien faire comprendre que rien n'est ficelé une bonne fois pour toute et que la décentralisation est une longue marche ■

1. Responsable de la mission décentralisation, BP 1420, Bamako, Mali.

